

**SICTOM LOIR ET SARTHE
COMPTE RENDU SIMPLIFIE
COMITE SYNDICAL 29 MAI 2021**

Destinataires : Elus / Presse

MAPA base logistique - Tiercé

Présentation du rapport d'analyse des offres par le bureau d'études SETEC

Au vu du rapport d'analyse des offres, **le comité syndical a retenu, à l'unanimité**, les entreprises suivantes :

- ✓ lot n°01 - VRD : **JUGE (49)** pour un montant de **335 412.68 € HT**
- ✓ lot n°02 - Gros Œuvre: **LMBTP (72)** pour un montant de **297 450 € HT**
- ✓ lot n°03 - Charpente Bois : **COPPET (79)** pour un montant de **45 984 € HT**
- ✓ lot n°04 – Charpente métallique : **TEOPOLITUB (49)** pour un montant de **51 054.63 € HT**
- ✓ lot n°05 – Couverture, bardage, menuiseries extérieures : **TEOPOLITUB (49)** pour un montant de **149 818.40 € HT**
- ✓ lot n°06 – Portes rapides, porte : **DEFI MAINE ANJOU (72)** pour un montant de **39 199.44 € HT**
- ✓ lot n°07 – Plâtrerie, isolation, menuiseries intérieures : **QUALIPLAQUE (72)** pour un montant de **89 947.71 € HT**
- ✓ lot n°08 – Revêtements sols, peinture, CVC : **CHUDEAU (49)** pour un montant de **33 422.15 € HT**
- ✓ lot n°09 – Electricité, plomberie : **ATEBI (49)** pour un montant de **121 750.79 € HT**
- ✓ lot n°10 – Pont bascule : **PRECIA MOLEN (35)** pour un montant de **41 690 € HT**
- ✓ Pour le lot n°11 – Vidéoprotection : **ERYMA (49)** pour un montant de **18 894.85 € HT**

PREAMBULE

David LAGLEYZE, Président, informe le comité syndical :

- des derniers mouvements de personnel au sein de la société Brangeon Environnement,
- de la modification du prochain comité syndical, prévu le 25 septembre et **avancé au 18 septembre**,
- du possible ajout d'un comité syndical en octobre pour acter les modifications des statuts du SIVERT

A- FUSION

M. Le Président informe le comité syndical de l'avancement de la fusion :

- Réunion le 22 avril avec tous les agents des syndicats actuels,
Nouvelle réunion le 24 juin avec la présentation du nouvel organigramme
- Point d'étape le 4 mai entre les Présidents d'EPCI et de syndicats
- Validation du planning de la mise en place du futur syndicat par le Préfet le 10 mai
Juin 2021 : Demande d'adhésion au 1er janvier 2022 au SICTOM Loir et Sarthe pour le SMITOM sud Saumurois, le SYCTOM Loire Béconnais et le SISTO.

Septembre 2021 : Délibération du SICTOM LS approuvant l'adhésion des syndicats cités précédemment en prenant acte du retrait d'Anjou Bleu Communauté et de Saumur au 2 janvier 2022 et changement des statuts

Fin septembre- début octobre 2021 : Délibération du SIVERT pour changement de statuts pour revoir la gouvernance

Octobre 2021 : Délibération du SMITOM sud Saumurois, SYCTOM Loire Béconnais, du SISTO, des EPCI (CCALS, CCVHA, CCLLA, ABC et SVL) pour accepter la modification des statuts du SICTOM Loir et Sarthe et du SIVERT et délibération du SICTOM pour accepter la modification des statuts du SIVERT

Décembre 2021 : Arrêté du Préfet

- Le bureau d'études KPMG a été retenu pour une mission d'accompagnement sur toutes les procédures de la fusion

B- PREVENTION

1- Enquête compostage

Les services ont réalisé une enquête téléphonique sur un panel de 100 usagers

65% pratiquent le compostage

- 43% possèdent un composteur du SICTOM
- 28% ont un composteur personnel
- 29% pratiquent le compostage en tas

35% ne pratiquent pas le compostage mais valorisent leurs déchets via la tonte mulching, broyage, poules...

2- Composteurs partagés

4 demandes en cours

Juvardeil

Emplacement proposé par les élus et habitants et validé par les services : lotissement de la Poitevinière
Installation programmée le mercredi 16 juin après-midi

Montreuil/Le Loir

Emplacement proposé par M. CARDOT, jardin partagé de la commune, validé par les services
Installation programmée le mardi 15 juin

Cheffes

Restaurant scolaire, supérette
Installation à programmer

Morannes

Construction d'une résidence seniors en 2022
Info du chef de projet pour installation éventuelle d'un composteur partagé

3- Labellisation des commerces rue zéro déchet

Dans le cadre du Défi Rue Zéro Déchet, les commerçants de la rue d'Anjou à Tiercé ont été rencontrés individuellement par les services

Pour les professionnels volontaires, une labellisation leur est proposée dans le but de valoriser leurs gestes par une charte d'engagement qui se sera concrétisée par une affiche et un logo ainsi qu'une visibilité sur le site du SICTOM.

Environ 10 commerçants sont intéressés

Prochaines animations programmées pour les habitants :

- Samedi 12 juin : compostage
- Samedi 19 juin : couture zéro déchet
- Samedi 3 juillet : hygiène salle de bain
- Samedi 11 septembre : clôture

C- PRE-COLLECTE / COLLECTE

1- Attribution du MAPA chariot télescopique

Lancement d'un marché pour l'acquisition d'un chariot télescopique afin de réaliser les opérations quotidiennes de chargement de matériaux (verre et emballages ménagers) sur ses installations situées sur la commune de Tiercé.

Le marché comprend :

- La fourniture / livraison d'un chariot télescopique
- La fourniture d'équipements : godet + fourches à palette
- Le contrat de maintenance complet sur 60 mois

Au vu du rapport d'analyse des offres réalisé par les services,

Accord unanime du comité syndical pour retenir l'offre de CLENET MANUTENTION pour un montant de 104 700 €HT, soit 125 640 €TTC

2- Avenant Brangeon – Transfert des recyclables

- La réception sur le site de Tiercé, la pesée, le déchargement, le rechargement et transport des emballages sur le site de PAPREC sont assurés par Brangeon jusqu'au 31/12/2021 au prix de 20,03 € HT/t pour environ 3 000 tonnes/an
- Le marché PAPREC arrive à échéance le 30/09/2021
- Mise en service du centre de tri Anjou Trivalor prévue mi ou fin septembre - Transport sur le site de St Barthélémy à partir de l'ouverture

Accord unanime du comité syndical pour passer un avenant avec Brangeon Environnement pendant cette période transitoire au prix de 33 € HT/t.

- Un nouveau marché de transport, uniquement, sera relancé pour démarrage au 1er janvier 2022.

3- Convention Chambre d'Agriculture – Plantations haies bocagères

Versement par Brangeon, dans le cadre de son marché, d'une compensation pour l'émission de CO2 liée à la collecte jusqu'à la fin de son marché (31/12/2021)

Une convention a été passée en parallèle avec la Chambre d'Agriculture pour subventionner la plantation de haies bocagères

Accord unanime du comité syndical pour :

- continuer cette opération dans les mêmes conditions à savoir 1€/ml de plantation
- passer une nouvelle convention avec la Chambre d'Agriculture pour cette dernière année

4- Résultat de la caractérisation du 04/05

Caractérisation effectuée sur la tournée de Juvardeil/Châteauneuf → 15,64% (dont 4,40% de verre)
Taux refus moyen 2021 : 12.70 %.

1- Prolongation du marché Brangeon

Titulaires :

- Lot 1 (Gestion haut de quai, transport et valorisation) : BRANGEON ENVIRONNEMENT
- Lot 2 (Transport et valorisation des gravats) : BRANGEON ENVIRONNEMENT
- Lot 3 (Transport et traitement des déchets dangereux) : SOREDI

Durée tranche ferme : du 02/01/2019 au 31/12/2021

Tranche conditionnelle : 3 x 1 an

Accord unanime du comité syndical pour :

- reconduire d'un an les lots 1 et 2 afin d'harmoniser l'échéance des marchés dans le cadre du nouveau syndicat,
- ne pas reconduire le lot 3. Lancement d'un marché commun avec le SYCTOM Loire Béconnais (échéance du marché actuel au 31/12/2021)

2- Modification jours et horaires d'ouverture

Dans l'objectif d'améliorer ses services sans augmenter les coûts pour ses usagers, les services du SICTOM ont réalisé une étude sur de nouveaux aménagements de jours et d'horaires d'ouverture des déchèteries.

Certaines problématiques ont été soulevées :

- formation de « bouchons » aux horaires d'ouverture de certaines déchèteries,
- fortes disparités de fréquentations et tonnages d'un site à l'autre,
- surveillance accrue des dépôts au vu de la multiplication des filières,
- ...

Les services ont donc demandé à la société Brangeon Environnement de faire des propositions d'aménagement des horaires d'ouverture pour permettre un meilleur accueil des usagers.

L'impact financier s'élève à + 2 500 € HT par an soit 1.1% de la prestation de gardiennage.

Accord unanime du comité syndical pour appliquer le planning ci-dessous au 01/07/2021.

Châteauneuf/Tiercé						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	-	Fermeture	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	Journée continue (9h – 18h)
Midi	-		-	-	-	
Après-midi	13h30 – 18h		13h30 – 18h	-	13h30 – 18h	

Durtal/Seiches						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h – 12h	Fermeture	-	-	-	9h – 12h
Midi	-		-	-	-	-
Après-midi	13h30 – 18h		13h30 – 18h	13h30 – 18h	13h30 – 18h	13h30 – 18h

3- Actualisation du règlement intérieur

Accord unanime du comité syndical pour :

- **Actualiser le règlement afin de l'adapter aux règles actuelles :**
 - ✓ Principe de facturation des professionnels
 - ✓ Jours et heures d'ouverture (cf. proposition d'évolution au 01/07/2021)
 - ✓ Evolution des flux de déchets acceptés/refusés
 - ✓ Limitation du PTAC des véhicules des déposants
 - ✓ ...
- **Prise d'effet à compter du 01/07/2021** (mise en place des horaires d'ouverture modifiées).

4- Tarif pro « menuiseries »

Accord unanime du comité syndical pour :

- **Appliquer un tarif spécifique « menuiseries », suite à la généralisation sur toutes les déchèteries de la collecte des menuiseries, en début d'année à compter du 3ème trimestre 2021**
- **Tarif : 15,00€/m³ (30,00€ pour les pro « hors SICTOM »)**

5- Déchèterie de Corné

Depuis le 01/04/2012, une convention entre le SICTOM Loir et Sarthe et le SMICTOM Vallée de l'Authion permet aux usagers du SICTOM d'accéder à la déchèterie de Corné. Les usagers concernés sont principalement les habitants de Loire-Authion.

La participation du SICTOM est de 165 000 € pour les 15 000 habitants concernés.

La Communauté de Communes Baugeois Vallée, qui a repris les compétences du SMICTOM Vallée de l'Authion sur ce secteur, a lancé une étude sur le devenir de cette déchèterie qui est sur le territoire d'Angers Loire Métropole et qui est en zone inondable.

Angers Loire Métropole ne souhaite pas reprendre la gestion de cette déchèterie. Une fermeture définitive est envisagée au 31/12/2022.

Dans le cadre de cette étude, Baugeois Vallée a contacté les services du SICTOM pour savoir si ce dernier souhaite reconduire une convention pour les 1 400 habitants potentiellement concernés (Chaumont, Cornillé, Lué en Baugeois et Sermaise).

Le comité syndical, par 26 voix POUR et 3 abstentions, a décidé de ne pas prolonger la convention d'utilisation de cette déchèterie.

6- Collecte d'amiante

Les 2 prochaines collectes d'amiante sont complètes :

- 19 juin à la déchèterie de Tiercé (collecte supplémentaire)
 - 25 septembre à la déchèterie de Seiches
-
- 30 octobre - déchèterie de Châteauneuf/Sarthe (collecte supplémentaire)
 - 17 novembre – déchèterie de Tiercé

E- CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE

Les travaux du champ photovoltaïque sur l'ancien ISDND à Tiercé ont commencé.
La mise en service devrait avoir lieu fin septembre 2021.

Suite à une réunion d'étape, le mercredi 19 mai, la participation citoyenne a été évoquée pour ce dossier avec la possibilité de faire rentrer au capital un collectif local de citoyens ou une association nationale.

A ce jour, aucune demande locale n'a été faite.

L'intérêt de faire participer des citoyens s'entend d'avantage au début du projet.

La majorité des élus souhaitent qu'une participation citoyenne soit intégrée au projet.

F- QUESTIONS DIVERSES

1- Rapport d'activités 2020 du service déchets

Le comité syndical approuve le rapport annuel 2020 du service déchets sans aucune observation.

2- Convention reversement REOM CC Vallées du Haut Anjou

Une nouvelle convention de reversement de la REOM a été signée avec les EPCI membres du SICTOM lors de la mise en place de la nouvelle grille de tarification au 1er janvier 2018.

La CCVHA a souhaité mettre le 31/12/2020 comme date de fin de cette convention dans la perspective d'une fusion à venir alors que la convention avec la CCALS et ALM se termine le 31/03/2022.

Le SICTOM ne peut donc pas se faire rembourser la redevance depuis le début de l'année.

Accord unanime du comité syndical pour passer un avenant à cette convention pour la prolonger jusqu'au 31/03/2022, après l'envoi des dernières factures du second semestre 2021.

3- Collecte et recyclage des masques

Le comité syndical a émis un avis défavorable, estimant que le problème majeur des masques vient des dépôts dans les rues. Ces incivilités ne trouveront pas de solution avec la possibilité de venir en mairie déposer ses masques usagés.

4- Stockage du matériel SICTOM au 01/01/2022

A compter du 01/01/2022, le SICTOM ne pourra plus stocker son matériel au service technique de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe.

Une aire de stockage sera aménagée dans l'enceinte du quai de transfert ordures ménagères. L'estimation s'élève à 20 000 € TTC.

5- Créance éteinte

Mme Le Trésorier a présenté une créance éteinte au motif de clôture pour insuffisance d'actif sur un redressement judiciaire :

Accord unanime du comité syndical pour

*** porter ce montant en créance éteinte au 6542**

*** dit que les crédits nécessaires sont inscrits sur la DM 1 de 2021**

6- Décision modificative n°1

Après étude, la solution de location du chariot télescopique, initialement envisagée, a été abandonnée au profit de l'achat, moins onéreux à terme. Il convient donc de transférer des crédits sur l'opération 16 : Véhicule et Matériel pour 118 865 €.

Accord unanime du comité syndical pour passer cette DM

Fin de la réunion à 11 heures

Tiercé, le 02/06/2021

Le Président
David LAGLEYZE



